ABORNEMENT,

Sammer: Poste:

Trois mais 10 Cu s'abonne :

chez tous les Libraires ; Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG.

Rue Fléchier, 2.

A SAUMUR,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS,

Annonces, la ligne. . 20 c. Réclames, — ... 30 Faits divers, — ... 75

RESERVES SONT PAITES Du droit do refuser la publication des insertions roçues et unême paydos, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de meditior la rédaction des annonces.

doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne!

Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en îlmbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avia contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR, 7 Avril 1880.

Chronique générale.

La presse s'occupe aujourd'hui du manifeste, sous forme de lettre à un de ses amis, que le prince Napoléon vient de publier.

Le Gaulois le reproduit à titre de document, et le blâme énergiquement.

C'est la première fois, dit il, que le prince Napoléon manifeste ses idées au public. Nous aurions désiré pour lui un autre début, et ce regret sera, nous l'espérons, aux yeux de nos lecteurs, une preuve de la complète indépendance que nous n'avons cessé de revendiquer pour le Gaulois.

Le Petit Caporal la désapprouve complétement et blâme le représentant de la dynastie napoléonienne.

Le Pays est encore plus énergique. Voici comment s'exprime cet autre organe important du parti bonapartiste:

« Nous n'acceptons ni le fond ni la forme

» C'est une faute irréparable à ajouter à bien des fautes qu'on aurait peut-être pu réparer a ab spowned ab named sesmond . W .

» Le prince Napoléon ne blâme même pas les odieuses mesures de proscription que le gouvernement vient d'édicter, à l'indignation de la France honnête et religieuse; il les approuve et il les loue hautement.

» C'est une solidarité complète, sans restriction, avec le gouvernement actuel.

» Or, cette solidarité, nous la repoussons de toutes nos forces, nous n'en voulons pas, nous n'en voudrons jamais!

» Quant à l'union conservatrice, nous nous y rallions plus que jamais.

dire? Seulement nous considérons comme une provocation véritablement folle que de la dénoncer, alors que nous n'avons pas de trop de toutes les forces monarchiques pour

combattre /utilement la République. Mais si

c'est cet Empire-là qu'on nous offre, nous le

refusons avec dégoût! » - M. Gambetta ira, dans le courant d'avril, à Evreux, et il y prononcera un dis-

cours important. Il traitera, dit-on: 1º la question militaire, pour démontrer les progrès accomplis ; il fera, d'ailleurs, une déclaration solennelle au point de vue des intentions pacifiques de la France; 2º la question des congrégations. Il dira que le gouvernement ne prétend pas préciser la religion, mais qu'il cherche seulement à défendre l'Etat contre le cléricalisme. C'est surtout au développement de cette idée que le chef de l'opportunisme s'appliquera.

- Dans les cercles parlementaires, on fait courir le bruit qu'à la rentrée des Chambres MM. Dufaure et J. Simon présenteront un projet de loi sur les associations où les conditions d'existence des congrégations seront nettement définies.

- Lundi, au cimetière du Père-Lachaise, a eu lieu une manifestation de l'anniversaire de la mort de Flourens. Des discours d'une violence extrême ont été prononcés par les partisans de la Commune. Le gouvernement s'est contenté de maintenir l'ordre ; il ne poursuivra pas les orateurs.

- Plusieurs journaux annoncent que M. de Rainneville, l'honorable sénateur de la Somme, aurait l'intention d'interpeller M. le ministre de la guerre sur le décret du 1er avril, qui met à la suite de l'armée territoriale 25 lieutenants-colonels.

- Le gouvernement paraît décidé à faire astreindre les étudiants en théologie au service militaire. Cette décision paraît aujourd'hui imminente.

criptions qui interdisent les réunions synodales, même provinciales, sans une autorisation préalable. Dans la même lettre, le ministre rappellerait également aux évêques que la résidence dans leur diocèse est obligatoire et qu'ils ne peuvent en sortir sans y (France.) avoir éte autorisés.

- Il paraît que l'excommunication lancée par M. Ferry contre les colléges congréganistes n'a pas ébranlé la confiance des familles et que ses menaces paraissent d'une exécution difficile, car les Jésuites reçoivent déjà des demandes d'élèves pour la rentrée (Français.) prochaine.

- Il est question d'organiser une souscription générale dans tous les départements pour venir en aide aux écoles chrétiennes. Ces souscriptions seraient placées sous le patronage des évêques de chaque Religion et la freneste dem

-- Il est question d'une nouvelle réunion d'évêques qui se tiendra à l'archeveché de Paris la semaine prochaine. Des questions importantes, dit-on, y seront résolues.

L'EPURATION DE L'ARMÉE TERRITORIALE.

anyevery reconstructed at a restum and it.

Un décret rendu mercredi dernier, sur la proposition de M. le général Farre, ordonne la mise à la suite et le remplacement de vingt-cinq lieutenants-colonels d'infanterie territoriale et accepte la démission de cinq

Parmi les officiers ainsi remplacés — il faudrait les citer tous — nous remarquons: MM. de Rainneville, de Saisy, le comte d'Harcourt, Lannes de Montebello, de Rochetaillée, de Bernis, Reille, etc., etc. Tous ces officiers supérieurs ont fait la campagne de 1870-71. Les hommes qu'ils commandaient hier encore, ils les avaient menés au feu pendant la guerre allemande, alors que ceux qui aujourd'hui refusent leurs services » Nous ne sommes pas plus royaliste que — On prête au ministre des cultes l'in-le prince Napoléon, est-il nécessaire de le tention de rappeler aux évêques les pres-lieux fort éloignés des champs de bataille. se prélassaient dans les préfectures et autres

D'aucuns avaient des services militaires trèshonorables et presque glorieux avant la fatale guerre de 1870.

Nous en citerons un exemple. M. le baron Reille est entré premier à Saint-Cyr et en est sorti premier. M. le baron Reille est entré premier à l'Ecole d'état-major et en est sorti second. Il quitta l'armée après avoir fait la campagne d'Italie. Il était alors capitaine d'état-major. Pendant la guerre, il remplit les fonctions de général de brigade. D'ailleurs, fort mal apparenté sans doute, au regard de nos gouvernants, M. le baron Reille ne compte pas moins de trois maréchaux de France dans sa famille: M. le maréchal Reille, son père, qui avait épousé la fille du maréchal Masséna, et M. le maréchal Soult, duc de Dalmatie, dont M^{mo} la baronne Reille est la petite-fille. L'honorable lieutenant-colonel du 127° régiment territorial avait évidemment plus de titres qu'il n'en fallait pour attirer sur lui les foudres radicales.

Et parmi les victimes de mercredi, combien en est-il qu'un gouvernement véritablement soucieux des intérêts de la France et de l'honneur du drapeau se serait montré jaloux de garder à la tête de ses régiments? Encore une fois, pas un de ces officiers supérieurs n'a mérilé sa disgrâce. Mais aujourd'hui la politique est partout. Elle est entrée de plein pied avec le général Forre au ministère de la guerre, où jusqu'ici elle n'avait fait que de rares et honteuses apparitions. Voilà la désorganisation qui se met aussi dans l'armée, qui la ravage, qui la démoralise, qui annule les efforts faits et les résultats acquis. Or, les radicaux ne sont pas encore satisfaits. Le Rappel et la Justice expriment l'espoir qu'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Il faut que les révisions portent sur tous les grades de l'armée territoriale. C'est le Rappel qui le demande. On aurait consulté M. de Bismark, que le conseil qu'on en aurait reçu n'eût pas été plus

profitable aux desseins de l'Allemagne. (Le Français.)

FEUILLETON DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR

JACQUES HERVEY

Toutes les émotions qui étaient venues assaillir Adrienne n'étaient point passées inaperçues pour Jean Malicorne; mais, peu habitué à lire dans le cœur de la femme, il les attribua au mariage projeté, à l'anxiété que devait faire nastre chez une jeune fille ayant vécu teute sa vie dans l'innocence du cloître le changement qui se préparait pour elle, et il hata la conclusion de cet événement.

Ce fut à ce moment qu'il parla du voyage d'Auxerre et des préparatifs du mariage.

Cette proposition tomba sur la tête d'Adrienne comme une douche d'eau glacée. Depuis que sa défiance était éveillée, elle avait bien des fois examiné le regard du vieux Malicorne, et c'est avec épouvante qu'elle en avait découvert toute la puissance. Elle n'osait plus en soutenir l'étrange fixité, et se sentait encore moins de courage pour lui dire qu'elle ne consentirait jamais à cette union.

Elle résolut de s'adresser à Prosper.

— Il me suffira, pensa-t-elle, pour qu'il renonce lui-même à ce mariage, de lui apprendre que je ne puis l'aimer; je suis pauvre, il est riche; il obeit plutôt à un désir de famille qu'à un amour bien violent; il se consolera facilement.

Dans ce but, elle prolongea son déjeuner de manière à se trouver en tête à tête avec Prosper.

Les époux Malicorne, qui guettaient ces sortes d'occasions, s'empressèrent de laisser ensemble leur fils et Adrienne.

- Monsieur Prosper, dit la jeune fille dès qu'ils furent seuls, j'ai à vous parler.

- C'est un bonheur qui ne m'arrive pas souvent, répendit Prosper, et il est d'autant plus grand qu'il est inattendu. Permettez-moi de vous en remercier.

- Attendez, reprit Adrienne, car ce que j'ai à vous apprendre n'est pas, je le crains, de nature à vous satisfaire. Il y a quelques semaines, yous m'avez fait l'offre généreuse de votre nom et de votre main. J'ai été sensible à cette preuve d'attachement de votre part, elle dénotait un cœur grand et généreux, puisque je ne suis qu'une pauvre orpheline et que votre père possède, m'a-t-il dit, une fortune importante.

Prosper rougit à cette observation.

Adrienne continua.

- Vous vous souvenez, sans doute, de ma réponse: « Attendez, vous ai-je dit, j'ai besoin de me consulter, de réfléchir; je ne vous dis pas d'esperer, et je ne refuse pas non plus. »

- Je m'en souviens.

- Depuis ce moment, j'ai fait tout mes efforts pour répondre d'une manière affirmative à vos désirs, à ceux de mon tuteur, à ceux de madame Julienne. Ceux-ci ont pris mon sitence pour un acquiescement, et aujourd'hui ils pressent la réalisation d'un mariage qu'ils paraissent vivement désirer. Malheureusement, mon cœur ne marche pas d'accord avec eux. J'ai pour vous, monsieur Prosper, beaucoup de reconnaissance, une affection toule fraternelle, mais point d'amour. Une union entre vous et moi, dans de pareilles conditions, me paraîtrait monstrueuse et impie, et nous rendrait, à coup sûr, malheureux tous les deux. Elle est donc impossible, et, si vous m'aimez comme vous me l'avez dit, vous devez me comprendre. Vous voulez, n'est-ce pas, un cœur qui se livre avec joie, avec un abandon complet? Eh bien! je ne puis vous donner ce bonheur, cette grande satisfaction, car je n'apporterais au foyer domestique que le remords, la déception et l'ennui.

- Le remords! observa Prospertout ahuri de la déclaration de la jeune fille, voilà un mot bien

- Il est juste, répondit Adrienne, puisque je ne comprends qu'un bonheur dans la vie: aimer et être aimée!

- Je vous aime! - Hélas! moi, je ne vous aime pas.

Prosper paraissait accablé, et il y eut un moment de silence; Adrienne respectait cette douleur, qui lui semblait profonde.

Tout à coup il releva la tête.

- Et si je me contentais, dit-il, de la reconnaissance et de l'affection dont vous me parliez tout à l'heure, avec l'espoir qu'un jour votre cœur s'échaufferait au contact du mien, et que ce jour-là vous m'aimeriez comme je vous aime, refuseriezvous encore ma main?

- Je la refuserais, monsieur Prosper, je ne puis être votre femme!

Ces mots avaient été pronencés avec une énergie que Prosper ne s'attendait pas à trouver chez Adrienne.

- Je vois ce que c'est, dit-il; sans doute quelque souvenir de pension... un rêve de jeune fille!... Adrienne prit un ton grave et digne.

- Je ne vous comprends pas, dit-elle.

- Pardonnez-moi ; votre refus m'accable et me semble inexplicable. Parmi les professions diverses que peut embrasser la femme, je crois que le mariage est encore la meilleure, et pourvu qu'il n'y ait ni haine, ni antipathie...

- N'insistez pas, monsieur Prosper; et, si vous voulez que je conserve pour vous l'amitié que j'éprouve, agissez généreusement, refusez vous-mêmo LA NUIT DU 4 AOUT DES INSTITUTEURS.

Le congrès pédagogique convoqué par M. Jules Ferry vient de prendre une résolution héroïque. C'est « la nuit du 4 août » qui vient de se renouveler pour les instituteurs, par l'abandon de leur privilége professionnel.

On lit dans le Soleil :

« Le congrès pédagogique auquel M. le ministre de l'instruction publique avait appelé un certain nombre de fonctionnaires de l'enseignement, inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, directeurs d'écoles normales et autres, a terminé hier ses tra-

» La plus importante des décisions prises par ce congrès a été le vote, émis à l'unanimité, qu'il y avait lieu d'abandonner le privilége qui dispense les instituteurs du service militaire sous condition d'engagement

décennal.

Dans cette séance de clôture, M. Jules Ferry a prononcé un discours dans lequel il a vivement félicité les membres du congrès de la résolution dont il s'agit, à laquelle l'initiative ministérielle n'est point d'ailleurs étrangère, et qui lui plaît surtout parce qu'il espère que l'obligation du service militaire sera plus préjudiciable aux instituteurs congréganistes qu'aux instituteurs laiques. »

Le Français sjoute:

La République française renchérit sur les éloges qu'elle donnait hier aux inspecteurs généraux, recleurs et directeurs des écoles normales, qui ont voté l'abandon du privilége de la dispense du service militaire pour les instituteurs laïques. Avant de pénétrer avec la République française dans le fond du débat, nous demandons à ce journal de nous dire quel est le nombre des instituteurs qui ont sollicité cette mesure et si ladite mesure a l'applaudissement des intéressés. Jusqu'à ce que nous soyons fixés sur ce point, nous maintenons que ce qui s'est fait a été préparé par le ministre et imposé par lui aux plus importants fonctionnaires de son département, et que ce qu'on en a dit n'est que duperie et verbiage.

On lit dans la Gazette de Moscou :

« Au fait, le gouvernement français a subi un peu trop tôt la dure épreuve qui a dévoilé sa faiblesse devant l'Europe tout entière. L'illusion pouvait encore durer quelque temps.

» Indubitablement, la France est à la veille de nouvelles catastrophes, qu'elle devra traverser avant de reprendre sa place dans le monde. Cette phase d'existence précaire s'appelle « la République française », phase intermédiaire qui ne sera pas de longue durée.

» Voilà pourquoi il nous a paru inutile de mettre à l'épreuve la République éphémère, avec M. Grévy en tête.

» Pouvions-nous attendre autre chose qu'un scandale politique, lorsque nous avions affaire à un gouvernement qui re-

ma main. Dites à votre père que vous ne m'aimez pas et que vous renoncez à mon humble alliance. Venant de vous, cette démarche adoucira ses regrets et lui sera moins cruelle. Un jour, bientô! peut-êire, vous trouverez quelque jeune fille, belle el riche, qui vous aimera et vous rendra heureux.

- Oh! c'est impossible! s'écria Prosper; ce sacrifice est au-dessus de mes forces.

Adrienne se leva.

- Alors, dit-elle, vous persistez dans une recherche que je ne puis encourager?

- Je persiste, et j'ai l'espoir que votre détermination n'est pas irrévocable.

- Je me suis trompée sur votre compte, dit Adrienne avec une profonde tristesse. Vous n'êtes point l'homme que je croyais. Puisqu'il le faut, c'est moi qui parlerai. Aujourd'hui même, mon inteur connaîtra ma décision, et demain je rentrerai au couvent.

Adrienne sortif.

Prosper resta longtemps absorbé dans la médita-

En aimerait-elle un autre? s'écria-t-il tout à coup.

Il se leva et rejoignit son père, qui se promenait sur le port.

(A suivre.)

ARMAND LAPOINTE.

connaît l'autorité de Félix Pyat et de Victor

Hugo?

» On ne peut prendre au sérieux un gouvernement qui, pour pouvoir durer, se voit obligé de s'appuyer sur les communards indigènes, tout aussi respectables que nos nihilistes.

» Nous le répétons, il valait mieux ne pas demander l'extradition de Hartmann à un gouvernement nul et impuissant, et ne pas la tenter.....

» Il est impossible, d'autre part, que les hommes qui gouvernent la France aient pensé qu'ils font un acte de haute sogneilé politique en refusant l'extradition d'Hartmann.

» D'après les bruits qui leur arrivent de Russie, ainsi que d'après l'attitude passive de nos classes dites civilisées, ils ont cru qu'il était temps peut-être de se rendre agréable à la Russie future, à celle qui sera gouvernée, sous peu, par les Hartmann et les Pierre Lavroff.

» C'était donc pour eux un acte d'alliance par anticipation. Or, il n'y a pas seulement que des radicaux français qui se l'imaginent, puisque nous pouvons citer, dans d'autres pays, des gens infiniment plus sérieux, qui ne croient pas plus qu'eux à la stabilité de l'ordre politique actuel en Rus-810. >>

La Gazette termine son article en accusant l'apathie des classes civilisées et l'incurie du gouvernement, en disant que le scandale du refus a été bien mérité.

Etranger.

ITALIE. - L'Osservatore romano publie la

« Le suprême attentat que la haine contre la Religion et la frénésie démagogique ont comploté en France, a été consommé. Les iniques décrets qui attaquent les droits les plus sacrès, violent les libertés les plus imprescriptibles, offensent toutes les raisons de convenance et d'honnêteté, viennent de paraître.

» Les auteurs de ces décrets, prévoyant le cri universel d'indignation qu'ils allaient soulever, non-seulement en France, mais dans toutes les parties du monde civilisé, se sont appliqués à masquer avec l'hypocrisie des paroles la brutalité de l'acte. Mais la vulgaire futilité d'un tel palliatif ne trompe personne.

» On sait quel but se sont marque les champions de l'athéisme et de la démagogie; on sait de quelles doctrines et de quels principes leurs esprits sont pénétrés; on sait qui commande leurs manœuvres; tout le monde le sait, et en particulier la France qui, pour ce qui la regarde, est déjà préparée à répondre avec son énergie habituelle à l'insulte qu'on veut faire à sa Religion, à sa justice, à sa générosité. Avec la confiance qu'on y puise à bon droit, il est permis d'esperer, ainsi que nous le font pressentir les nouvelles reçues aujourd'hui même, que les corporations religieuses si méritantes, dignes d'être admirées pour leur doctrine et leur patriotisme, comme pour leur science et leur prudence, agiront de telle sorte que, sans accroître les pénibles et difficiles conditions faites au pays, la France ne sera pas privée de l'immense bénéfice que lui apportèrent toujours leur présence et leur coopé-

— On télégraphie de Rome que les radicaux et les irredentistes tiennent des meetings pour exprimer leur joie à la nouvelle du triomphe définitif de M. Gladstone en Angleterre.

ALLEMAGNE. - Le prince de Bismark est resté à Berlin, afin de mieux y surveiller le mouvement électoral en Angleterre. Il est tombé d'accord avec le baron Haymerlé sur un point important : c'est qu'il faut feire absolument des avances à la Russie afin de la détacher de l'Angleterre et de la France.

Russik. — Le Messager du gouvernement publie un communique sur l'affaire Hartmann qui occupe plus de 2,000 lignes. Ce communiqué insiste surtout sur les faits sui-

Le 21 février, Hartmann a avoué son identité au préfet de police, comme celui-ci l'a officiellement annoncé à l'ambassade russe. Le prince Orloff a d'abord, le 16 février, réclamé l'arrestation de Hartmann, sans posseder encore les documents; le 25, il a présenté trois mandats d'amener du juge d'instruction de Moscou. La demande d'extradition s'est basée sur un délit de droit commun; elle n'a invoqué qu'en dernier lieu le délit connexe dans le cas où l'inculpé insisterait sur le caractère politique de son crime. Le prince Orloff a, en outre, promis que Hartmann ne passerait que devant la cour d'assises. Il invoquait comme precedent le cas d'un fonctionnaire russe, Duchowsky, qui, accusé de vol, a été arrêté et extrade de France, quoique, lui aussi, attribuât son crime à un motif politique.

Le Messager ajoute que les traités d'extradition entre la France, la Prusse et l'Italie n'exigent qu'un mandat d'arrêt ou l'ordre d'un juge d'instruction, et nullement la preuve du crime commis. Ce n'est que parce que la France exigeait ces preuves que le prince Orloff a annoncé le 2 mars l'envoi de documents qui ne laisseraient aucun doule sur la culpabilité d'Hartmann. Il se proposait de les remettre le 6 mars; il était d'autant moins pressé que, le 4 mars, M. Cazot donnait l'assurance à M. Mourawieff que la procédure durerait encore longtemps. La France a refusé l'extradition, sous prétexte que ni l'identité, ni la culpabilité d'Hartmann n'étaient prouvées.

Or, l'identité a été constatée, et la culpabilité était sur le point d'être prouvée jusqu'à l'évidence. L'invocation de la circulaire de M. Dufaure du 12 octobre 1875 n'est pas sérieuse, puisque cette circulaire n'exige que des preuves de non culpabilité de la part de l'accusé.

Le Messager publie en outre: les trois mandats d'amener du juge d'instruction, M. Zachaliff, le signalement de Hartmann, la circulaire de M. Dufaure et trois documents émanant du gouvernement français.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Lundi, à deux heures, le Conseil général de Maine-et-Loire a tenu la première séance de sa session d'avril.

M. de Durfort de Civrac, président, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, la mort a encore une fois décime nos rangs.

» Depuis notre dernière session, deux de

nos collègues ont été enlevés. » Le respectable M. Guionis-Joubert était le doyen d'âge du Conseil général, et cependant sa verte et vigoureuse vieillesse semblait lui promettre de longs jours et pouvait nous faire espérer à nous-mêmes de profiter longtemps encore des conseils de sa grande expérience. Un jugement aussi ferme que droit, une fine et franche bonhomie, lui avaient vite acquis et assuré nos respectueuses sympathies.

» Ces sympathies, son successeur en recueillera facilement l'héritage; nous en avons pour garant la confiance des populations qui viennent de lui prouver leur estime

et leur attachement.

» Sur la tombe de M. Guitton aîné, une voix autorisée et éloquente a payé un juste tribut à sa puissance comme avocat, à sa science profonde de jurisconsulte, à la sûreté de ses conseils dans les matières les plus épineuses du droit.

» Dans M. Guitton, je ne veux, je ne dois voir que le conseiller général dont nous avons tous apprécie la modération dans la discussion, et en toutes occasions la plus

parfaite courtoisie.

» Nous ne pouvons oublier que, dans une occasion récente, il avait rendu au département de Maine-et-Loire un service éminent en défendant ses intérêts avec autant de succès et de talent que de désintéressement.

» La mort, qui nous montre le néant des passions humaines et des luttes politiques, a l'heureux et tout à la fois le triste privilége d'effacer les traces des nos divisions, surtout lorsque, se revêtant d'un caractère religieux, elle ne laisse plus aux survivants que le souvenir d'un fin chrétienne! »

A la reprise de la séance, M. le Préfet a donné connaissance au Conseil de la mort de M. le Sous-Préfet de Cholet et des tristes circonstances de cet événement; les funérailles devant avoir lieu mardi, M. le Préfet a demandé au Conseil d'ajourner au lendemain les questions dans lesquelles il seu obligé d'intervenir et de répondre,

Par décret du 3 avril 1880, M. le Pi dent de la République a conféré la méda militaire au sieur Lamy, Gedéon, march ses actes de dévouement au moment ses acces le sauvetage opéré dans l'iller

On se rappelle qu'à la même occasion On se rappene que la l'ordre du jourde corps d'armée par M. le général de Gallige

Nos ARTISTES D'OPERA. - Nous avons que M. Rougé et M. Sureau étaient engage à Poitiers pour la saison d'été. Les débu de la troupe dont ces artistes font partie o eu lieu hier soir. Nous apprenons aussi que Cally Larochalle aussi que M. Gense et Mac Gally-Larochelle sont en gés au Mans pour la saison d'opéra, m comprend dix représentations seulement Mile Reggiani est engagée à Rennes, (gal.

rai

de

de

tio

por

sur

cip

trè

Sai

rue

Sai

ron

Bou

Hat

de l

peri

nar

ran

bin,

L'Etoile termine ainsi sa dernière « Cal. serie musicale »:

« M. Rougé va nous quitter pour as m revenir, et l'ovation de jeudi dernier lui due, car nul n'a fait preuve de plus de de vouement et de zèle dans l'interprétations ses rôles.

» Et maintenant il ne me reste plus in souhaiter au nouveau directeur bonne cha ce pour la saison prochaine. Qu'il tachen retrouver des artistes de la valeur de con que nous perdons. »

La Cour d'appel, chambre des appel correctionnels, a confirmé purement et su plement, dans son audience de landi, lej gement du tribunal de Saumur rendu da nièrement contre le Courrier d'Angent faire de Montsoreau).

Sont nommes:

M. Gallois, ancien capitaine retraité, il perception de Trémont, 4º classe, en ren placement de M. Plantey;

M. Gateau, commis d'économat au ly Saint-Louis, à la perception de Fontevraul 3º classe:

M. Daviau, percepteur de Coron, classe, à la perception de Louresse, classe, en remplacement de M. Collin, ren qué;

M. Thomas, fondé de pouvoirs de recel particulière, à la perception de Coron, l classe.

CHOLET.

Nous avons annoncé hier le suicide M. le sous-préfet de Cholet. Voici les que ques détails que donnent à ce sujet les jour naux d'Angers :

Dimanche dernier, M. Bruret, mère sous-préfet de Cholet, revenant de la messa se rendit à la Sous-Préfecture, et, voi parler à son fils, entra dans son cabinel. Il spectacle qui s'offrit à sa vue, elle pous un cri dechirant. Assis ou plutôt renvent dans son fauteuil, en face de son bureau, sous-préfet était baigné dans son sang 6 ne donnait plus signe de vie; un revolve gisait à ses pieds. M. Brunet s'était dons la mort. Il était âgé de 33 ans environ-

La police vient de procéder à l'arrestation d'un chef de train de la Compagnie d'O léans, faisant le service de Niort à Bressuite Cet employé ouvrait, paratt-il, depuis for longtemps, les malles des voyageurs déposit dens son fourgon et consiées à ses soins il avait pris l'habitude d'en extraire les ch jets les plus précieux.

On écrit de Poitiers, 3 mars, au Figure!

« Une scène ignoble s'est passée la nuit dernit dans le train de Paris à Bordeaux qui arrive id sept heures et demie du matin.

» Un compartiment de troisième classe était of cupe par cinq soldats, dont trois artilleurs, femme avec ses deux enfants et un prêtre d'enim trente-cinq à trente-huit ans.

» Pendant tout le cours du voyage, ces mis taires, sans égard pour la mère de famille qui trouvait là, n'ont cessé d'injurier le malbeurent ecclésiastique, l'appelant violeur de femme, luide sant que l'appelant sant que le jour était proche ou on lui couperalle cou, à lui et à ses pareils, etc. Les misérals étaient telleétaient tellement surexeités et tellement furious Hur L Zare tion Nat

Visi rue rue que

rue

tous L a ép tière (veu letiè

> tre: ans. Bay Fen

> Sau

voir la patience avec laquelle le prêtre supportait leurs grossièretés, qu'ils finirent par le menacer de le jeter par la portière, et que pendant quelque temps la femme et les enfants furent en proie à la plus grande frayeur.

» Le prêtre avertit à trois reprises différentes le serre-frein de ce qui se passait, mais cet homme fit la sourde oreille et ne fit rien pour faire taire les agresseurs. »

Bibliographie.

On annonce la publication prochaine d'un très curieux tableau de statistique générale embrassant tous les pays du globe.

Cet ouvrage, qui a pour auteur notre confrère de la presse parisienne, M. Louis Peyramont, comprend pour chaque Etat, pays ou territoire, les rubriques suivantes : forme de gouvernement; nom du chef de l'Etat; superficie; population; finances: recettes, dépenses, dette; armée et marine, état de paix, état de guerre; commerce: importation, exportation, principaux produits importés et exportés; monnaies; poids et mesures; instruction publique; religion; chemins de fer; télégraphes; postes, villes principales, etc.

En un mot, c'est une vaste encyclopédie indispensable à tous, et le travail de M. Louis Peyramont nous paraît appelé à un

très-grand succès.

Etat civil de la ville de Saumur Du 1er au 31 mars 1880.

NAISSANCES.

Le 28 février. - Blanche Frouin, rue Saint-Nicolas.

Le 1er mars. — Juliette-Héloïse Gouby, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 3. — Joseph Huguet, rue de Fenet.

Le 6. - Eugène-Joseph Gauthier, rue Saint-Nicolas. Le 7. — Andrée-Juliette Feignoux, rue de

la Tonnelle. Le 9. - Félix Dumont, rue Courcou-

ronne. - Jean - Auguste - Marie - Bénigme Bourasseau, rue Cendrière. Le 11. - Joseph-Antonin Lambert, rue

Haute-Saint-Pierre.

Le 12. - Maurice-Amédée Brilliouin, rue de la Monnaie.

Le 14. — Léon Aury, rue Saint-Nicolas. Le 15. - Berthe-Marie-Augustine Duperray, rue des Boires.

Le 16. - Marie-Madeleine-Berthe Ménard, rue du Petit-Mail.

Le 18. — Marie-Gabrielle-Joséphine Baranger, Grand'Rue. - Albert-Auguste Robin, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 19. — Marie-Joséphine Rotureau, aux Huraudières. — Joséphine Dubreuil, rue de

Le 20. - Ferdinand Mefray, rue de la Tonnelle.

Le 24. - Henri Cocuau, rue de Fenet. Le 22. — Ernest Rosière, rue d'Orléans.

Le 24. - Eugène Ballu, rue Saint-Lozare. - Claire Renaud, rue de la Visita-

Le 25. - Ferdinand-Emile André, rue Nationale. - Clotilde-Augustine Lambert, rue Duplessis-Morney.

Le 28. - Marie-Louise Tifoine, rue de la Visitation. - Marie-Joséphine Souliman, rue de la Marmaillet.

Le 30. - Georges-Henri-Léon Poireault, rue du Prêche.

MARIAGES.

Le 3. - Jules-Arthur Bezante, domestique, a épousé Anna Roland, domestique, tous deux de Saumur.

Le 30. - Abraham Roquet, chapeletier, a épousé Marie-Louise Leclainche, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 34. — Pierre-René Hervé, cordonnier (veuf), a épousé Julie-Louise Ballu, chapelelière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 3. - Auguste Pintre, 2 mois, rue Notre Dame. - François Vallet, cultivateur, 79 ans, à l'Hospice.—Olive-Josèphe Delauney, sans profession, 76 ans, veuve Joseph Bayot, rue Saint-Nicolas.

Le 5. - Marie Doceul, 8 mois, rue de Fenet. - Louise-Fernande Flavigny, 2 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 6. — Marie Barbier, 14 mois, rue des Saulaies.

Le 7. - Jean Osé, 10 ans, rue du Petit-Pré. - Victor Perroteau, soldat au 95° de ligne, 24 ans, à l'Hospice.

Le 8. - Pierre-Michel Léquipé, menuisier, 50 ans, rue du Bellay.

Le 9. - Eugène Schuhkraft, 3 ans, rue Beaurepaire. — Louise Rosalie Huet, 2 mois, rue de la Visitation.

Le 10. - Marie-Eugenie Lair, 12 ans, rue Notre-Dame. - Eugène-Henri Colnélis. sapeur du génie, 21 ans, à l'Hospice.

Le 11.—Pierre-Auguste Douaneau, 3 ans, rue de la Visitation. - Jean Leblanc, carrier, 74 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 12. - Eléonore Bonnet, veuve Jean-Guillaume Guichard, sans profession, 80 ans, rue Courcouronne.

Le 13. - Albert-Alexis Esparros, 10 ans, à l'Ecole de cavalerie. — Alexandre Robion, serrorier, 33 ans, à l'Hospice.

Le 14. — Fernand Bécharel, 11 mois, rue Notre-Dame.

Le 15. - Joseph Huguet, 12 jours, rue

Le 16. — Jeanne-Anna Renou, 3 mois, rue de Bordeaux. - Lezin Vannier, journalier, 72 ans, à l'Hospice.

Le 17. - Louis-Auguste Antoine, tailleur, 39 ans, rue de l'Abattoir. - Berthe Goubaud, 4 mois, rue de la Butte-des-Moulins. - Joseph Grand, 4 ans, à l'Hospice.

Le 20. - Louis Constant Desmanets, propriétaire, 79 ans, rue de la Gueule-du-Loup. - Augustine-Anne Hérissé, lingère, 30 ans, épouse Jean Lacanal, rue du Pavillon.

Le 21. - Firmin Deruet, 8 mois, rue Notre-Dame. - André Dubreuil, rentier, 78 ans, Grand'Rue. — Eugénie Fouet, chape-letière, 34 ans, à l'Hospice.

Le 22. — Arsène Breton, sans profession, 39 ans, épouse Jean-Baptiste Paillaud, place

Le 23. - Anne Gaudron, sans profession, 79 ans, veuve Joseph Gouin, rue du Petit-Pré.

Le 24. — Aimée Hervé, propriétaire, 80 ans, veuve Louis Gilbert, rue de la Gueuledu-Loup.

Le 26. — Henri Martin, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 27. - Julia Olympe Lafond, propriétaire, 80 ans, rue Cendrière. - Eugène-Léon Roulier, 1 an, rue de Lograine.

Le 29. — Marie-Berthe Jalambic, 3 mois, rue Saint-Nicolas. - Louis-Auguste Dumont, 20 jours, rue Courcouronne. - René Lambourg, émailleur, 99 ans 1/2, quai de Limoges - Lucie-Gabrielle-Elisabeth Pellemeule, 2 ans, rue Saint-Jean.

Le 31. - Eugène-Joseph Gauthier, 20 jours, rue Saint-Nicolas. — Camille-Henriette Boisseau, sans profession, 47 ans, rue Nationale.

Faits divers.

Nous lisons dans l'Emancipateur de Cam-

« Un orage des plus violents a éclaté, hier, après midi, sur notre ville. Toutefois, le centre de l'ouragan semblait être plus au sud de Cambrai, vers Caudry et Busigny.

» Quelques instants après trois heures, un coup formidable ébranla toutes les vitres, et les personnes qui se trouvaient dehors purent voir un immense globe de feu, paraissant le double du disque apparent du soleil, fendre le nuage noir, descendre, puis remonter et enfin s'abattre sur terre, dans la direction de Niergnies.

» La foudre, d'ordinaire, tombe en longs zigzags, mais cette forme sphérique est assez commune, surtout, paraît-il, à cette époque de l'année.

» Pendant près d'un quart d'heure après cette explosion, ce fut comme un roulement continu de fusillade et de mitrailleuse; puis l'orage s'apaisa. »

Un journal de Cadix annonce que, dans le village d'Arcos, le tonnerre, en tombant sur la tour de Santa-Maria, dans l'aprèsmidi, n'a pas atteint moins de dix-sept personnes, toutes très-gravement blessées.

Le cable de la compagnie anglo-américaine entre l'Irlande et Terre-Neuve s'est rompu le 2 avril à 36 milles environ de la côte irlandaise.

Les herloges pneumatiques. — Nous avons déjà annoncé l'inauguration de ces horlo-

Voici l'explication du système, telle que l'a donnée l'inventeur viennois, M. Popp,

aidé de M. Denayrouse:

Ces horloges seront reliées par des tuyaux à des récipients d'air comprimé. Chaque fois que le balancier de l'horloge centrale frappe la soixantième seconde d'une minute, un mouvement de déclanchement ouvre l'orifice des récipients; l'air comprimé s'élance dans les tuyaux et gonfle un soufflet qui se trouve à leur extrémité, dans l'intérieur des horloges de la ville; en se gonflant, ce soufflet soulève un cliquet qui fait avancer d'un cran une roue où il y en a soi-

Un cran correspond à une minute; de sorte que, en même temps que la roue avance d'un cran, la grande aiguille qui est fixée sur elle avance d'une minute. Par ce mécanisme bien simple, chaque minute marquée par l'horloge centrale se répercute sur toutes les horloges disséminées dans Paris, exactement comme les pulsations du cœur se répercutent dans toutes les parties du

Il y a donc concordance parfaite entre les heures que nous donnons sur les différents points de la ville, et, comme notre horloge centrale est en communication avec l'Observatoire, nous pouvons assurer que nous donnons l'heure astronomique exacte.

L'établissement des quinze horloges de Paris a exigé dix huit kilomètres de tuyaux. Toutes les maisons situées sur le réseau de cette canalisation peuvent, dès maintenant, recevoir l'heure chez elles. Il suffit d'un petit tuyau embranché sur le tuyau central comme un tuyau à gaz pour conduire l'air comprimé et mettre en état de fournir l'heure, comme d'autres compagnies fournissent le gaz et l'eau.

Nouvelles à la main.

Un employé vient de passer la première nuit dans son nouveau logis, et sa propriétaire lui apporte du café, le matin.

- Monsieur, voici votre café.

- Jamais de la vie, madame, je ne prends de café le matin : il m'empêcherait de faire mon petit somme au bureau.

Xavier Aubryet, revenant de Londres, disait un soir au casé Riche :

- D'après mes notes, les Anglaises vivent 60 ans. Jusqu'à trente ans, elles boivent de l'eau. A partir de 30 ans, elles boivent du cognac - histoire de faire un grog!

Le comble de l'ennui:

Nous rencontrons un hypocondriaque de nos amis, qui sortait de chez un chapelier avec un couvre-chef neuf.

- J'ai aussi besoin d'un parapluie, dit-il.

- Il faut l'acheter tout de suite...

- Oh! non, répondit-il doucement, il faut bien me garder une distraction pour demain!

- Un médecin, dit notre ami le docteur X..., doit toujours être pessimiste:

Si le malade meurt :

← Il l'avait bien dit!... »

S'il en réchappe :

. Hein... on peut dire qu'il l'a ramené de

Et voilà comment on se sait une réputation!

- Quand un soldat vient de recevoir son premier galon, de quelle couleur est-il?

- Parbleu, rouge ou jaune.

- Erreur, mon cher. Suivant l'usage, quand on a reçu un galon, on l'arrose.

En police correctionnelle:

- Accusé, pourquoi avez-vous volé cinquante livres de viande au plaignant?

- Mon président, je ne pouvais pas en prendre moins, je n'avais pas de couteau.

Dernières Nouvelles.

Parlant de la lettre de S. A. le prince Napoléon, le Peuple français, organe accrédité du prince, s'exprime ainsi:

« Nous avons dit et nous tenons à répéter que, si le droit du gouvernement est incontestable, l'usage qu'il prétend faire de ce droit, dans les circonstances actuelles, est

arbitraire et odieux; aucun fait articulé ne le justifie et il continue une double atteinte à la liberté de conscience et à la liberté d'enseignement. »

On télégraphie de Saint-Pétersbourg, le 2, à la Gazette de Cologne:

« On raconte que l'on prépare, à la forteresse de Schlusselbourg, l'ancienne prison des criminels politiques de haut rang, un appartement destiné à un prisonnier exceptionnel.

» On s'efforce de donner à cet appartement tout le luxe et tout le confortable possible. On croit que le général Loris-Mélikoff est parvenu à découvrir le chef du parti révolutionnaire et à recueillir des preuves suffisantes de sa culpabilité.

» Le véritable chef des nihilistes sera, diton, conduit sous peu dans l'appartement qu'on lui prépare. »

BULLETIN FINANCIER.

Les transactions subissent un petit ralentissement. Il en est toujours ainsi dans les premiers jours du mois, après une liquidation mouvementée. Les cours conservent toutefois une grande fermeté et ne se laissent que peu endommager par les réa-

Londres est ferme, malgré le résultat inattendu des élections. Les places allemandes sont un peu

hésitantes. Le 3 0/0 se négocie à 83; le 5 0/0 cote 118.35; amortissable, 84.60. Les fonds étrangers sont animés. Italien, 84; Obligations égyptiennes, 301.22; Russe 1877, 92. Le Florin d'Autriche est poussé à 75.10, conrs auquel il est peu prudent d'acheter. Le Hongrois cote 270. On offre le Turc à 10.45. La Turquie, avec le changement de politique qui va se produire en Angleterre, acceptera moins que

jamais l'ingérance de l'Europe dans ses affaires. La Banque de France cote 3,230. Le Crédit foncier a de bonnes tendances sur les cours de 1,155. Les Obligations foncières et communales à lots 3 0/0 sont l'objet de demandes suivies au comptant; lorsqu'elles seront bien classées, elles monteront rapidement au-dessus de 500 fr.

Le Comptoir d'escompte se négocie à 878.75. Société générale, 563.75; Crédit mobilier, 682.50; Crédit lyonnais, 937.50. La Banque hypothécaire est lourde. Elle va procéder à une troisième émission d'obligations avant d'avoir publié le plus petit bilan. Le public est mis instinctivement en défiance par le silence d'une Société qui ne parle que pour lui demander de l'argent.

Les actions des Compagnies de chemins de fer sont d'une très-grande fermeté. Lombards, plus faibles à 185; Autrichiens, 595.

Le Suez fléchit un peu : les cours actuels ne correspondent nullement à sa situation; on aura une réaction très-vive le jour où la spéculation voudra liquider ses bénéfices. L'action des Omnibus reste à 1,220, cours qu'elle ne pourra pas conserver. Les actions de la Rente foncière parisienne ont un bon maintien. Voitures, 550.

Les Obligations à lots de la ville de Paris ont de bonnes tendances.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

BKAS BANQUIER

La Maison se charge:

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs, cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques. 6. De faire GRATUITEMENT les versements,

échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Etranger. 8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adresses à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

Nota. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

le Prés médail markely oment d ins l'iled jour du g le Galliffe

es il sen

avons d es débu partie on sont enga opéra, qu olement, nes, (gala

ère « Cau ur no pa ier lui étai lus de de retationd e plus qui

onne chap il tached er de cent les appe ent et sio ındi, leju rendu de

traile, en ren it au lych ontevraul Coron, F

Angers |

Iresse, ollin, révo de recelh Coron, ! suicide (

les que

t les jou-

nière la messa vouland binel. At lle poussi renver ureau. 38Dg 6 Tevoles!

rrestation nie d'Or ressuite. puis for déposés soins, e les ob

it done

iron.

Figaro. it dernien rive ici e élait ocurs, und d'environ

ces mile le qui s albeures) 10, Joi di



SANTE ET ENERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidutes, pituites, nausees, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coiques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, nevrose, insomnies, melancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, moqueuse, cerveau et sang; tonte irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : orgnon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 109,000 cures. y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Augleterre, M. le docteur-professeur

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignon, 18 avril 1876. Que Dien vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. - J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Révalescière m'en a sauvé complètement. - Bornet, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appetit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Pryclet, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12! kil., 70 fr. - La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appetit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. - Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; BESSON, SUCCESSEUR de TEXIER; J. RUSSON, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C'e (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreull-Augusti

DE SAUMUR	A POITIERS					
6 h. 25 matin. 8 10 —	10 h. 30 matin.	A ANGEN				
1 95 soir.	4 50 soir.	10 h. 54 mail				
7 40 -	11 25 _	9 ts 30k.				
DÉPARTS DE POITIERS	A MONTREIN	44.55				
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	A Car				
19 15 soir. 6 45 —	3 35 solr. 5 14 — 10 29 —	9 h. 48 math.				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et Montreuli à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumar

P. GODET, propriétaire-gérant,

Valours au comptant.	Dernier cours.	Beusse	Balsse.	Valours an comptant.	Dernier cours.	Hausse	Bainse.	Valeurs au comptant.	Cours.	Hausse	Balsse.
3 °/- 3 °/- 3 °/- 3 °/- 3 °/- 3 °/- 3 °/- 3 °/- 5 °/- Obligations du Trèsor. Dèp. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 — 1865, 4 °/- — 1871, 3 °/- — 1875, 4 °/- — 1876, 4 °/- Banque de France Comptoir, d'escompte.	83 84 60 113 50 118 35 515 50 244 8 507 4 609 75 399 50 528 8 556 75 3230 9 878 75	30 5 50 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Crédit Foncier colonial Crédit Foncier, act. 500 f. Obligations foncières 1877 Soc. gén. de Crédit industrial et conmercial Crédit Mobilier Crédit Mobilier Crédit foncier d'Autriche Est Paris-Lyon-Méditerranée Midi Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz. C. gén. Transatlantique	450 L 1145 363 50 730 683 50 767 50 740 693 8 1247 50 1247 50 1247 50 1317 6 1317 6	9 50 5	5 5 5 1 50 m 5 m 5 m 5 m 5 m 5 m 5 m 5 m 5 m 5	Canal de Sucz Crédit Mobilier esp. Société autrichienne. OBLIGATIONS. Orléans. Paris-Lyon-Méditerranée. Est Nord Ouest Midt. Paris (Grande Ceinture). Paris-Bourbonnals Canal de Suez.	384 75 384 50 384 9 391 25 385 50 384 35 388 75 384 50		2 50 2 50 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-pois, (s'arrête à Alles omutinament omnibus-mitte solr, express. 37 (s'arrête à Apen DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS 3 heures 20 minutes du matin, direct-min. express. suir, omnibus-min - 44 -- 28 -omnibu-min Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soit am

ma

à J

sui

pre

me

nôt

son Rel

l'aç

cip

Inti

list

ces

que

ses,

ave

res

pre

libe

la t

J.

rési

d'av

et s

cou

il st

gåte

l'on enti

mar

cep

m'ė

tu n

Etude de M. MEHOUAS, notaire a Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés.

Situés commune de Bagneux, appartenant à M. et Mª Lesire-Richard.

1 ont UNE MAISON, située au Pont-Fouchard, avec cour, jardin et dépendances.

20nt. Et QUATRE PARCELLES DE VIGNE, dans le bourg de Bagneux, pouvant être utilisées pour le jardipage. Facilités pour le paiement.

S'adresser, pour traiter, soit à Me MEROUAS, notaire à Saumur, soit à M. TAVEAU NICOLAS, expert-géomètre (110)au Pont-Fouchard.

Etude de M. MEHOUAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMLABLE,

JOLIE PETITE PROPRIETE DE PRODUIT ET D'AGREMENT,

les bords du chemin de fer de Paris à Orléans et près de la Loire,

Comprenant très-jolie maison de maître, servitudes, jardins anglais, bosquets, jardin potager, puits, pièce d'eau, vigne, heaux arbres fruitiers; le tout entouré de haies vives, d'une contenance de 80 ares environ. Prix demandé: 12,000 francs.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Me Menouas, notaire à Saumur.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENDBE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Près le Port-Feuillé, en Saint-Lambert-

des-Levees. S'adresser audit notaire.

BACCALAUREATS

L'Institution Chevallier Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris,

Qui compte cent cinquante trois ADMISSIONS pour l'année scolaire 1878-79, a déjà fait recevoir cette année QUATRE-VINGT-QUATRE élèves. Ce sont

LETTRES, fre PARTIE, - MM. Alirot,

Arfeuille, Baraban, Barre, Bazire, Boucherat, Bouteiller, Butleux, Dormay, Fergant, Gache, Garnier, Hébert, Jaquemin, Marquet, Martin (Emile), Mazel, de Molènes, Nageotte, Naud, Portalier, Ragiot, Schaffner, Valliez, Villers, Yvonneau. Lettres, 2º partie. — MM. d'An-

decy, Barrie, Bouché, Buché, Bulteau, Buscail, Castanée, Caudrillier, Coutela, Couvreur, Cuau, Delaporte, Deproge, Gisles, Gratist, Guiraudet, Hermary, Huber, Jégou, Jourdain, Lacaze, Lakermance, Leclère, Le-moine, Longuet, Martin (Georges), Martine, Maurel, Mougeot, Normant, Richet, Rimailhot, Selvili (Yvan), Siou, Tuilant, Viard.
Sciences. — MM. Barle, Bezine,

Bloch, Carton, Duss, Deschamps, Doistau, Gaillard, Gallas, Galopin, Goerg, Janson, Lallemand, Lemesle, Mittler, Morigny, Née-Devaux, Pinto, Quesneville, Renard, Seigneur, Verot. (Seront publies ultérieurement les noms des élèves des sciences reçus à la session d'avril.)

C'est à la discipline et à la large organisation de son enseignement que l'Institution doit ses remarquables succès. (725 admissions depuis le 1º novembre 1874.)

Cours speciaux pour les sessions de Juillet-Août et Novembre. Cours complementaires pour le

VOLONTARIAT. Envoi franco du prospectus et du tableau des cours.

INCONTINENCE D'URINE

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, Succa, ÉDITEUR

33, rue de Fleurus, 33 33, rue de Fleurus, 33 jusqu'à CENT francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt mois Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.

EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FONDS

TRAITE GÉNERAL DE BOTANIQUE par Herinco, Greard et Reveil. 4 beaux vol. gr. in-8 dont 2 vol. Atlas cont. 102 planches magnifiquem colorices, Prix : 200 fr., payables 25 fr. par trimestre TRAITE GENERAL D'HORTICULTURE

niatures et des documents inédits, par Guichara, (On-vrage hors concours à l'Exposition de 1878.) 50 planches. Ouvrage s'adressant aux dessinateurs de l'industric, orfo-vres, bijoutiers, fondeurs, papiers peints, vitiraux, bro-deric, céramique, etc. 50 planches en carton. Prix: **00.ft. DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE par d'Ornigny et un grand nombre de nos savants émi-nents. Nouvelle édition. 28 volumes Texte et Atlan planches magnif. color. 280f., payab. 30f. par 3 mois. Yes par trimestre. Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

Me LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 12, demande

ON DEMANDE de suite un garçon pour le service du CERCLE D'ARMES. au CAFÉ DE LA PAIX. On exige de bons renseignements.

de modes à Saumur, demande de suite une apprentie.

M. LORRAIN, marchande

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde) DOM MAGUELONNE, Priour. IN VEN TÉ PIETRE PRIBUE EN LAN Priz du Flacon : 2 fr. Agent general : SEGUTIS, 3, rue Ruguerie, Berdeaux, Se trouve, à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

ENTIFRICES of DELABARRE

Eau Orientale - Poudre Orientale - Pâte Orientale Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable. MIXTURE ORIENTALE
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives. Bepot : Erance et Etranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

Dépôt chez M. Henri Fournier, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison J.-P. LAROZE & Cio, Pharmi 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique el l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites. Gastralgies. Douleurs et Crampes d'Estomac,

Digestions lentes, Constipations opiniatres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

tifices I

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Garie, empêcher les Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Barrel des Gencives et calmer instantanément

Douleurs ou Rages de dents. ELIXIR, le ffacon, 3 fr. et 1 fr. 50. - POUDRE, la Boste, 2 fr.; le ffacon, 4 fr. 25 OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES BY PARFUMBRIES DU DEPARTEMENT

Saumur, împrimerie de P. GODET.